

Décision

Générale

colonial

Décision n° 13 9 janvier 1950

n° 13 9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 janvier 1950

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1950

Date du numéro

31 janvier 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 mars 1910 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des fonctionnaires et; agents des services coloniaux

Vu le décret du 3 juillet 1897 portant règlement sur les passages

Vu la demande de congé de M. Carbonnel en date du 23 décembre 1949,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Marseille, est accordé à M. Carbonnel (Claude), payeur a du Trésor, pour compter, du 18 janvier 1950.

Art. 2

— M. Carbonnel (Claude) rejoindra Marseille par première occasion aérienne et voyagera en 1er classe aux frais du budget local (assimilation : 1re catégorie B).

Art. 3

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le, Gouverneur, P.-H. SIRIEX.